

VIVRE À *Cisternes-la-Forêt* LE MAG



ÉDITO DU MAIRE

Quelques mots d'histoire ! Le 22 juin 1825, une ordonnance royale a fusionné la commune de Cisternes et la commune de La Forêt pour créer la commune de Cisternes-la-Forêt. Bientôt 200 ans !!!

Un territoire communal très vaste avec deux vallées séparent d'un côté le Bourg et de l'autre la formation de villages importants. Tous ces hameaux avaient une histoire différente et jusqu'à une période récente, l'union communale restait précaire ; cohabitation difficile lorsqu'une commune comprend trois églises, 3 cimetières, 5 Monuments aux Morts et qu'il y a eu jusqu'à 4 écoles.

D'après l'histoire, ce sont les sports de balle qui ont uni les habitants autour d'une seule problématique qui était de trouver des terrains plats pour la mise en place des stades de foot et de rugby. Le regroupement de nos écoles a également contribué à retrouver une unité communale.

L'année 2024 a vu le retour de notre secrétaire Patricia en septembre et le départ d'Aline vers une autre commune rurale (merci à Aline pour son importante implication pour la commune).

Notre commune fait face le mieux possible aux difficultés de notre pays. L'équipe municipale avec l'aide du personnel communal, s'efforce de continuer à apporter le meilleur service à chaque administré et au meilleur coût.

Face à une inflation galopante, aux dépenses obligatoires imposées par l'Etat et aux dotations en constante diminution, la part réservée à l'investissement s'amenuise.

En décembre 2024, une cyberattaque a bloqué la messagerie de la commune. Heureusement, l'anti-virus et les sauvegardes qui protègent nos installations, ont permis de rétablir les services, sans subir de perte de données. Pendant 10 jours, nous n'avions plus d'accès à l'urbanisme, à la comptabilité, à l'Etat Civil...

À la moindre faille du système de sécurité, les hackers prennent le contrôle sur le système informatique des collectivités. Leurs objectifs étant d'obtenir une rançon en échange de la restitution des données.

La cybersécurité est pour nos collectivités, un enjeu majeur dans un contexte de recrudescence et de sophistication de la menace. Nous devons être très vigilants sur le niveau de sécurité de nos données informatiques.

Malgré un contexte difficile et anxiogène, la commune doit continuer à avancer et à se moderniser. La fibre optique en cours de déploiement, apportera un service essentiel à notre population.

Notre évolution démographique est en légère décroissance. Nous avons besoin de consolider, voire augmenter notre nombre d'habitants. L'année qui vient de s'écouler n'a pas permis de progresser. La mise en application de la loi Climat et Résilience a conduit à un blocage des permis de construire. Pourtant les études faites sur notre commune montrent une bonne répartition des classes d'âges avec une population de moins de 15 ans supérieure à la moyenne du département, une commune relativement jeune et active avec une augmentation des Cadres et Professions Intellectuelles et aussi des employés mais également une trentaine d'exploitations agricoles.

Nous n'avons pas réellement besoin d'études pour savoir que notre commune est dynamique. Les associations le démontrent tout au long de l'année. Pour exemple, le Rugby qui collectionne les victoires et accueille lors des matchs, un nombre impressionnant de spectateurs, au stade de St Fargeot. En 2024, une nouvelle association « Balade et Jeux » a vu le jour et son succès se vérifie tous les mois avec une participation en constante progression aussi bien communale que hors communale.

J'adresse mes sincères remerciements à tous ces bénévoles qui œuvrent à ce dynamisme qui fait la fierté et la notoriété de notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin qui a 30 ans en 2025.

Le Maire
Martine BARRIER

SOMMAIRE

RETOUR SUR *commémorations* 2024



État-civil
Point recensement
de la population
P.6



Projets et réalisations
P.7 à 10



Point budget et
fiscalité
P.11



Nos écoles
P.12 à 19



La parole aux
associations
P.20 à 34



Vie pratique |
Actualités des partenaires
P.35 à 42



8 mai 2024
à La Forêt



11 novembre 2024
au bourg

Dates 2025

Dimanche 30 mars 2025 : Le Claveix

Jeudi 8 mai 2025 : Lavergne

Mardi 11 novembre 2025 : La Forêt



Date de publication : mars 2025
Rédaction / conception : Mairie de Cisternes la Forêt (Conseil Municipal)
Photos : mairie de Cisternes, @elyas-Saens
Illustrations : Freepik
Impression : Aktifcd

FOCUS SUR *la cérémonie du Claveix*

30 MARS 2024

Une centaine de personnes se sont retrouvées, le 30 mars, sur les lieux du massacre du Claveix, où une douzaine de résistants furent fusillés par les troupes de l'armée allemande, accompagnées par la milice française, 80 ans plus tôt le 30 mars 1944.

Au pied du monument, élevé à l'emplacement où les maquisards ont été fusillés et brûlés par les Allemands, les nombreux témoignages ont été écoutés avec beaucoup d'émotion. Celui tout d'abord apporté par la petite-fille d'un maquisard de La Ricamarie : ensuite, le témoignage laissé par le seul survivant de cette tragédie, Lucien Giraud, de La Ricamarie.



Puis vinrent les témoignages des habitants de Cisternes ; tout d'abord celui de Jean Imbaud (La Ribe) et puis celui d'Andrée Jarrier (Le Bourg). Lus par de jeunes cisternois de 20 ans, ceux-ci ont permis de comprendre l'implication et la solidarité apportées par les habitants de la commune.

Après cette première cérémonie, un long cortège s'est formé et s'est rendu au pied du second monument, érigé en mémoire des civils tués au village de La Villedieu.



Dépôt de gerbe par la délégation de La Ricamarie, représentée par Cyrille Bonnefoy, maire, et son équipe municipale, l'ancien maire Marc Faure, ainsi que la famille Poinas. Christine Pirès-Beaune, députée, était présente à la cérémonie et a déposé une gerbe à chaque monument.



De nombreuses personnalités et élus s'étaient joints au défilé : Michèle André, ancienne ministre, Cédric Rougheol, conseiller départemental, Sébastien Monneron, maire de Prondines, Georges Amadon, maire de Saint-Hilaire-Les-Monges, Patricia Guillot, commandante de la communauté de brigades Pontgibaud-Pontaumur. Etaient également présents : de nombreux portes drapeaux de La Ricamarie, de Pontaumur et Combrailles, Puy-Saint-Gulmier, de Bromont-Lamothe et La Goutelle, Pontgibaud et Montfermy, de Prondines, Sauvagnat, Her-

De nombreux regards se sont em-
bués à l'écoute du témoignage
bouleversant de la petite-fille
d'Antonin Mandon, de Prondines.
Elle a retracé cette journée ter-
rible du 30 mars 1944, d'après le
journal personnel de sa mère, qui
avait 13 ans et qui a vu mourir
son père sous les coups des Alle-
mands.



ment, de Saint-Jacques-d'Ambur,
de Gelles et de Cisternes-La-Fo-
rêt et également Jean-François
Marcheix pour la sonnerie aux
morts.

Plus globalement, **nous remer-
cions la population pour sa
présence en grand nombre à
l'occasion de cette cérémonie in-
dispensable pour ne pas oublier...**

ÉTAT-CIVIL 2024



Naissances

• Elina PELTRE	12-01-2024	La Marsèche
• Maxime RAULT	17-02-2024	Les Betz
• Naëllio COSTA	19-05-2024	Le Bourg
• Luisa RONCERET	11-08-2024	Le Cheix



Mariage

• Marine GOMEZ et Victor MAURICOURT	22-06-2024	Le Bourg
--	------------	----------



Décès

• Hélène TARDY veuve DURON	80 ans	13-02-2024	Lavergne
• Henri AMADON	77 ans	20-04-2024	St-Fargeot
• Simone BOBIER veuve FONDRAS	91 ans	13-06-2024	La-Forêt
• Guy RATELADE	72 ans	12-07-2024	Les Vialles
• Jules DESEMARD	91 ans	13-07-2024	Lavergne
• Jean IMBAUD	94 ans	01-08-2024	La Ribe
• Madeleine IMBAUD	94 ans	18-10-2024	La Ribe
• René VILLEDIEU	67 ans	18-11-2024	Les Imbauds

PROJETS & RÉALISATIONS



“ TRAVAUX TERMINÉS



ENFOUISSEMENT DES LIGNES DE LA FORÊT

Les travaux sont terminés. La réception des travaux prévue en mars 2025 est reportée à une date non encore connue (2 poteaux d'éclairage public ont été victimes « d'accident ! », nous attendons que tout soit rétabli). Pour rappel, dans ce village, nous avons des poteaux EDF (bois et ciment), des poteaux téléphoniques en bois et de l'éclairage public. Donc, une multitude de poteaux. Depuis fin 2024, le paysage s'est éclairci car nous avons seulement l'éclairage public en visuel.



AVANT



ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES

Coût total : 83 000 €

dont subvention TE63 = 41 500 €
dont part communale = 41 500 €



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX TÉLÉPHONiques

Coût total : 27 000 €

dont subvention CD63 = 10 800 €
dont part communale = 16 200 €



APRÈS



PRESBYTÈRE DE LA FORÊT

Les 4 logements sont équipés de portes d'entrées iso-thermiques depuis mai 2024.



INSTALLATION DE PORTES

Coût total : 3 973 €

dont subvention DETR = 1 192 €
dont part communale = 2 781 €



SALLE D'ACTIVITÉS

L'aérotherme défectueux côté parking a été changé par l'employé communal.



Coût total de l'opération = 4 230 €





ISOLATION COMBLES PERDUES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Selon la loi, les entreprises qui dépassent le plafond de pollution établi par l'État doivent payer des taxes. Afin de ne pas payer ces taxes, l'État incite ces entreprises à financer les travaux de rénovation énergétique auprès des particuliers mais aussi auprès des collectivités. La Mairie a décidé de faire isoler tous les combles perdus de ses bâtiments communaux avec un soufflage de laine minérale sur une trentaine de centimètres.



Coût pour la commune = 0 €

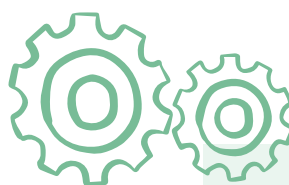


**SURFACE TOTALE ISOLÉE
= 600 M2**

- La Forêt : salle communale, ancienne école et presbytère
- Lavergne : école maternelle
- Les Vialles : ancienne école
- Le bourg : foot et école élémentaire.



TRAVAUX EN COURS



TERRAIN DE RUGBY

Avec la progression des effectifs et l'augmentation du nombre de catégories, le terrain de rugby en l'état actuel n'est plus suffisant.

Afin d'agrandir les espaces, le propriétaire de 2 parcelles adjacentes a accepté de vendre son terrain d'une superficie de 6 893 m² à la mairie (vente réalisée en octobre 2024).

Les arbres de la parcelle ont été abattus, les opérations de désouchage et de remise en état du terrain vont suivre dans les prochaines semaines.

L'objectif serait de mettre en herbe le terrain fin juin au plus tard.



Partie du terrain acquis en cours de déboisement



FIBRE OPTIQUE

La fibre optique arrive enfin sur notre commune !

En 2024, les études d'ingénierie ont été réalisées en plusieurs étapes : relevés de boîtes aux lettres, dimensionnement du réseau, aiguillages souterrains, relevés topographiques, piquetages d'appuis aériens, plan génie civil, commandes d'accès, plans de boîtes et routes optiques... Ce SRO est le point clé du réseau pour les opérations de raccordement, d'exploitation et de maintenance des lignes optiques.

Ensuite, un PBO (Point de Branchement Optique) sera déployé dans un rayon de 100 mètres autour de chaque habitation, et c'est à partir de ce point que seront réalisées les opérations de raccordement final.

À noter que PBO peut desservir jusqu'à 6 foyers.

Chaque usager souscrira au préalable une offre de fibre optique auprès d'un opérateur de son choix.



Exemple d'emplacement de la fibre à Lavergne



CARTE COMMUNALE

Depuis des décennies, l'urbanisme de notre commune doit appliquer le RNU (Règles Nationales de l'Urbanisme). La loi Climat et Résilience votée en Août 2021 bouleverse les règles établies. Chaque construction nouvelle doit respecter le code de l'urbanisme mais aussi les règles de la loi Montagne et aussi celles liées à cette nouvelle loi Climat et Résilience.

En 2024, une douzaine de certificats d'urbanisme ont été refusés...

Pour débloquer cette situation, le Conseil Municipal a voté l'étude d'une carte communale d'urbanisme. Cette étude est en cours et fera l'objet d'une enquête publique en automne 2025.



La carte communale est un document d'urbanisme qui permet principalement de délimiter, à l'échelle communale, les secteurs où implanter les constructions.



VOIRIE

Nos routes se sont dégradées cet hiver, aussi l'entreprise Coudert doit intervenir au printemps pour des travaux de bicouche et de goudron.

En parallèle, une opération de goudronnage à froid est prévue en interne pour consolider les routes.



TRAVAUX ET PROJETS À VENIR

ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est vieillissant et de nombreuses lanternes ne sont plus réparables.

Ces lanternes sont réparties un peu dans tous les villages et nous sommes en train d'en faire le recensement

Un dossier sera présenté prochainement au TE63



GESTION DES CIMETIÈRES

La commune possède trois cimetières sur son territoire et la gestion se fait manuellement, ce qui s'avère fastidieux...

Pour faciliter la gestion, nous allons mettre en place un logiciel dédié qui permettra d'avoir un système numérisé et centralisé.

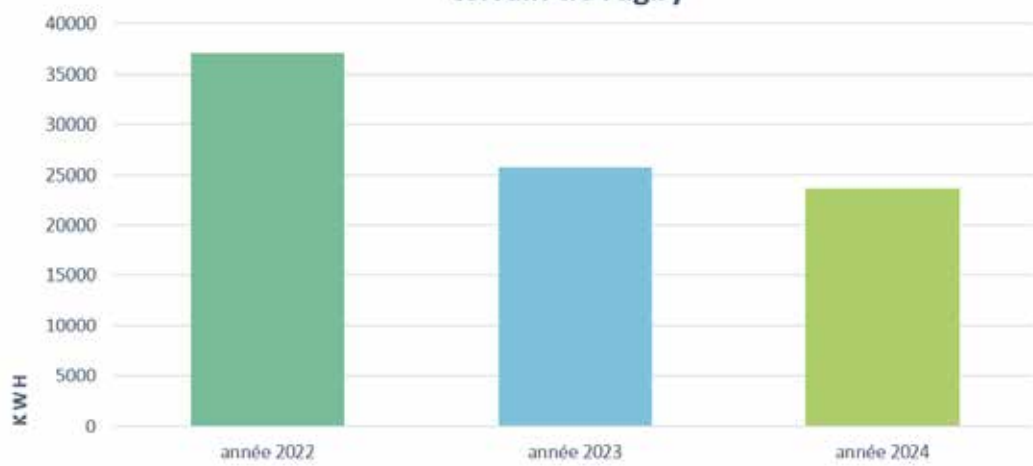
Cela permettra aussi d'avoir un archivage fiable de l'ensemble des données pour constituer une mémoire commune et la transmettre aux générations futures.

- Pour l'existant, un important travail de recherches devra être fait pour identifier chaque concession avec certitude, et actuellement, nous faisons appel à la mémoire collective
- Pour le futur, ce logiciel sera en interface avec L'Etat Civil, l'INSEE et les entreprises funéraires. Il permettra aussi de lancer une procédure de récupération des concessions abandonnées.

FOCUS SUR Économies d'énergie

Depuis début 2023, la mairie a demandé à Enedis un service en ligne permettant de suivre par jour, par mois et par année, l'historique des consommations, la courbe de charge pour tous les compteurs électriques de la commune. En effet, face aux hausses de tarifs et à la nécessité de consommer plus prudemment, nous devons faire attention aux dépenses d'énergie à tous les niveaux : mise en place de programmateurs dans les bâtiments sportifs et la salle d'activités, modification des horaires de l'éclairage public selon la saison etc.

Consommation Bâtiment sportif :
terrain de rugby

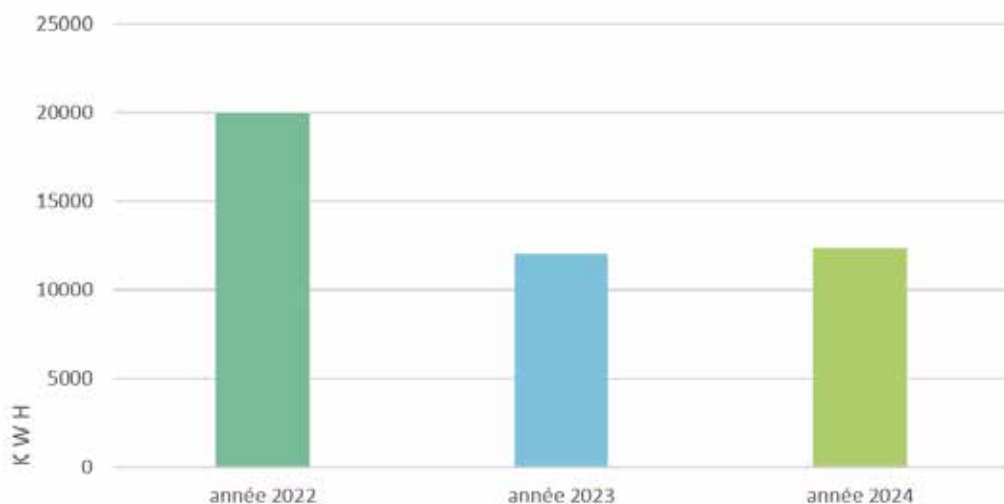


**Baisse de 37 %
de KWH
entre 2022 et 2024**



**Baisse de 40 %
de KWH
entre 2022 et 2024**

Consommations éclairage public



BUDGET & FISCALITÉ



COMPTE ADMINISTRATIF 2024



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

428 572 €

43,48 %	Charges du personnel	186 350 €
34,10 %	Charges à caractère spécial	146 164 €
14,43 %	Charges de gestion courante	61 832 €
5,75 %	Dotations aux amortissements	24 656 €
1,87 %	Charges financières	8 016 €
0,36 %	Atténuation de produits	1 554 €

RECETTES

501 930 €

46,22 %	Impôts et taxes	232 000 €
38,27 %	Dotations et participations	192 084 €
5,64 %	Produits services et domaine	28 291 €
8,46 %	Autres produits gestion courante	42 444 €
1,42 %	Atténuations de charges	7 111 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

75 372 €

23,24 %	Immobilisations en cours	17 516 €
34,25 %	Emprunts et dettes assimilées	25 815 €
35,21 %	Immobilisations corporelles	26 539 €
7,30 %	Subventions d'équipement	5 502 €

RECETTES

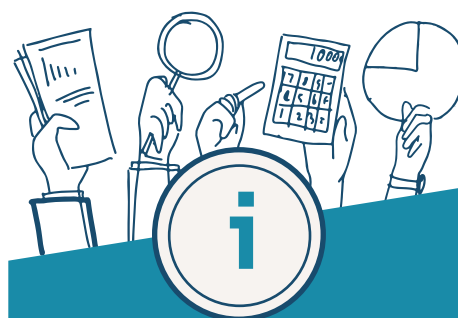
89 360 €

22,58 %	Dotations, fonds divers	20 179 €
27,59 %	Opérations ordres de transferts	24 656 €
49,05 %	Subventions investissements	43 835 €
0,77 %	Emprunts et dettes assimilées	690 €



BASES D'IMPOSITION PRÉVISIONNELLE 2024

TAXES	BASES	TAUX VOTÉS	PRODUIT ATTENDU
Foncier bâti	384 900 €	39,64 %	152 574 €
Foncier non bâti	80 800 €	69,58 %	56 221 €
Taxe habitation (maisons secondaires)	101 000 €	8,94 %	9 029 €
Total produit attendu			217 824 €



RAPPEL ÉVOLUTION FISCALITÉ

- de 2017 à 2021 : pas d'augmentation
- 2022 : 1 % de hausse
- 2023 ET 2024 : PAS D'AUGMENTATION

NOS ÉCOLES



DANS QUELS DOMAINES MA COMMUNE INTERVIENT-ELLE POUR NOS ÉCOLES ?

Locaux scolaires

Propriété des bâtiments et extérieurs + équipements dans les salles de classe > **travaux**

Fournitures scolaires

90 € par élève d'élémentaire et 50 € par élève de maternelle

Fournitures administratives

Photocopieuses, copies, plastification, internet, téléphone...

Piscine

Transport + entrées

Cantine

2 cantinières confectionnent les repas avec priorité aux produits locaux.

Prix du repas demandé aux parents :

- 2,90 € pour un élève d'élémentaire
- 3,20 € pour un élève de maternelle

Ce prix couvre uniquement l'achat des matières premières (hors salaires, frais fixes...)

Journée de Noël

Financement du spectacle et du repas aux enfants, enseignants et personnel communal

Musique et bibliothèque

La commune verse environ 10 000 € à la CCV pour ces 2 activités

Frais divers

Subventions exceptionnelles comme les classes découvertes 2024 : 60 € par élève.

Garderie

Garderie gratuite :

Accueil du matin à Lavergne de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30
A Cisternes, à partir de 8h pour les enfants en car et le soir jusqu'à 17h15 pour les transferts dans les bus + garderie sur la pause méridienne

On se retrouve un an plus tard pour découvrir la suite des aventures de nos petits écoliers...



Séances de piscine



Nouveau matériel



On se déguise !



Respect de la nature



RÉTROSPECTIVE 2023/2024



Afin de développer une certaine aisance aquatique et vaincre leur peur de l'eau, les élèves de maternelle ont pu bénéficier d'un module de 6 séances de natation à la piscine Saint-Georges-de-Mons. Les séances étaient communes avec les élèves de Cycle 3. Les entrées et le transport sont financés par la mairie.



En classe, les élèves ont traversé les époques de l'Histoire. En complément, un travail avec Lucie Dessiaumes, artiste du Collectif Rural des Combrailles a été mené durant 12h. Avec son aide, les élèves ont réalisé un cranckie (rouleau de papier sur lequel est dessiné une histoire, un mécanisme permet de faire tourner le rouleau au fil de l'histoire). Leur travail a été exposé et mis en valeur dimanche 22 septembre, lors de la journée du patrimoine et de la restitution de l'ensemble des artistes du Collectif.



Projet Notre école faisons-la ensemble : avec le projet «Notre école faisons-la ensemble», les maternelles utilisent en classe du matériel pour favoriser l'écoute et le langage. Ainsi, les élèves peuvent apprendre du lexique et écouter des histoires enregistrées par leur maitresse ou leurs camarades.

Lors du 100^e jour d'école, les élèves sont venus à l'école déguisés : chevaliers, seigneurs et Belles-Dames étaient à l'honneur pour l'occasion. En effet, en lien avec le projet du CRAC ils ont présenté à leurs familles, une mise en scène inventée et inspirée de l'époque moyenâgeuse pour expliquer la vie au Moyen-Âge et la fusion des « contrées de Cisternes et de La Forêt » !

Cuisine, jardinage et respect de l'environnement

De délicieuses recettes sont cuisinées puis dégustées en classe afin de régaler les papilles et découvrir de nouvelles saveurs ! Chaque année, les élèves sèment et jardinent mais malheureusement cette année, la météo a été capricieuse, l'année prochaine sera plus fructueuse ! Dans un souci de préserver la Nature et leur environnement, ils ont ramassé les déchets dans le village de Lavergne. Cette année, des nouveaux participants se sont joints à l'opération Nettoyons la Nature, pour le plus grand bonheur des enfants !



L'école d'autrefois

Nous avons poursuivi notre voyage dans le temps en compagnie de Renée Grange et René Prugnard, anciens élèves de Lavergne. Ils sont venus dans la classe pour témoigner et raconter leurs souvenirs d'écoliers. C'était un très beau moment de partage entre générations, les élèves ont été très intéressés par leurs anecdotes et découvrir le matériel scolaire utilisé avant.

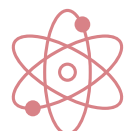


Classe dehors ! Les élèves de maternelle sortent de leur école pour apprendre différemment. Parfois accompagnés des CP-CE1, ils prennent le temps de découvrir la Nature et de l'utiliser comme terrain d'apprentissage.

Récemment, les deux classes sont allées découvrir une stabulation dans le village de Cisternes-La-Forêt.



Les pompiers : Le temps d'une matinée, les pompiers sont venus à l'école de Lavergne pour faire découvrir leur métier et sensibiliser les élèves aux dangers domestiques. Les enfants étaient ravis de poser fièrement devant cet imposant camion et d'endosser quelques instants le casque de pompier ! Merci à Geoffrey Barra, Julia Verdier et le capitaine Alexandre Lasvergnas pour cette intervention en milieu scolaire et leur dévouement au quotidien !



Réseau des écoles

Cette année, l'école du Montel de Gelat nous a accueilli pour l'English Day. Les écoles maternelles du réseau de Pontaudum se sont données RDV pour partager des activités en lien avec un album étudié en classe.

À l'occasion des **Jeux Olympiques** Paris 2024, les dix écoles du réseau se sont réunies pour participer à cet élan sportif. Chaque école représentait un pays, comme les véritables athlètes à la fin de la journée tous les élèves ont été récompensés d'une médaille.

Voyage scolaire du RPC : voir article page 15.



Fête des écoles

Pour clôturer l'année scolaire et le voyage à travers l'Histoire, les familles étaient invitées à assister au spectacle des élèves du RPC. Les maternelles ont dansé et chanté sur les périodes préhistoriques et des nouvelles découvertes.

Les 6 élèves de GS ont préparé une valise avec des cahiers et des souvenirs de la maternelle à présenter à leurs futurs maîtres et camarades.

Témoignage



Tous à la ferme



Merci les Pompiers



Vive le sport



Une année s'achève



EN ROUTE POUR L'ANNÉE 2024/2025 !



Effectifs

Pour cette année 2023-2024, **18 élèves** sont scolarisés à l'école maternelle :

- 8 élèves de Petite Section,
- 4 élèves de Moyenne Section
- 6 élèves de Grande Section.

L'équipe

Coraline SEYCHAL, enseignante et directrice de l'école, Claudine RIVALIER (aide de vie) et Mathilde Faure (alternante au CAP AEPE). Margot Picarle assure la préparation des repas à la cantine et Maryse Vieira participe en partie à la surveillance de garderie et à l'entretien des locaux.



En ce début d'année, les maternelles ont eu la chance de voir deux spectacles. Dans le cadre du projet CRAC, Sophia Shaikh artiste du collectif et de la compagnie ChambOule TOuthéâtre est venue à l'école présenter aux élèves Méli Mélo, co-écrit avec Lucie Dessiaumes. Puis dans le cadre du réseau des écoles, nous sommes allés au théâtre de Mérinchal pour assister à un spectacle de clowns Incognito de la compagnie Magik Fabrik.

Spectacles



Noël

Les élèves de maternelle ont rejoint leurs camarades à l'école élémentaire pour partager ensemble un moment de convivialité autour des jeux de société. Ensuite, ils ont partagé le délicieux repas de Noël préparé par les cantinières. Les enfants étaient très heureux de voir l'assistant du Père Noël venu leur apporter des cadeaux pour la classe.

Joyeux Noël



Merci à tous les partenaires de l'école : les parents, l'Association des parents d'élèves (APE), la municipalité et ses agents qui s'investissent au quotidien pour faire aboutir chaque année de nouveaux projets. Merci également à nos élèves qui s'épanouissent et grandissent collectivement !



ÉCOLE MATERNELLE DE LAVERGNE

Direction : Coraline SEYCHAL
ecole.lavergne.cisternes-la-foret.63@ac-clermont.fr
04-73-87-84-58



La vie à l'école élémentaire se poursuit avec un total de **34 élèves répartis dans deux classes** : celle des CP-CE1 à 15 élèves avec **Frédéric Bilbaut** comme enseignant, et celle des CE2-CM1-CM2 comptant 19 élèves aussi avec **Alexis Rossignol**, leur enseignant et directeur de l'école. Ils sont accompagnés par Maria et Claudie, agents municipaux. Par ce bulletin, nous tenons à les remercier pour leur travail et leur dévouement à l'égard de tous nos élèves.

C'est avec joie que nous retraçons les quelques activités que les élèves ont vécu depuis la dernière publication.

2024/2025



UNE RENTRÉE INOUBLIABLE POUR LES CP !



Comme les années précédentes, la rentrée des 6 CP à l'école élémentaire s'est déroulée de manière originale. Pour un dernier adieu à l'école de Lavergne, les élèves ont parcouru le chemin de la « grande école » en calèche.



**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
DE CISTERNES LA FORÊT**
Direction : Alexis ROSSIGNOL
ecole.cisternes-la-foret.63@ac-clermont.fr
04-73-87-80-37

TEMPS FORTS 2024

OLYMPIADES DU RÉSEAU DES ÉCOLES

*Réseau des écoles**

L'année 2024 est symbole des JO de Paris. Pour fêter l'évènement et faire prendre conscience du fait historique qui allait se dérouler pendant l'été, les enseignants de la PS au CM2 ont organisé des olympiades le 2 juillet 2024 sur des ateliers sportifs tournants.

Plus de 300 élèves ont profité de cet évènement avant de partir pour les vacances d'été.

RONDE DES COMBRAILLES

*Réseau des écoles cycle 3**

La session 2024 s'est déroulée les 20 et 21 juin 2024

> La Ronde des Combrailles qui entraînera la classe de CE2-CM1-CM2 à la rencontre de nos beaux paysages en parcourant à vélo entre 35 et 45 kilomètres durant deux journées est prévue les 16 et 17 juin 2025 sur le secteur de Giat.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

La fin d'année scolaire 2023-2024 a été l'occasion de se retrouver enfin pour fêter l'arrivée des grandes vacances scolaires. Une journée de retrouvailles qui a permis aux enfants de valoriser leur travail...

Pour remercier leurs 2 supers cantinières pour les « bons petits plats » qu'elles concoctent chaque jour, les enfants ont travaillé sur un livre de recettes intitulé « Les recettes de Maria et Margot ».

Ce dernier a été vendu lors de la kermesse. Les parents n'ont plus qu'à se mettre aux fourneaux !!!



PROJET DU CRAC

Le Collectif Rural des Artistes en Combrailles (CRAC) est intervenu dans l'ensemble des classes afin de créer une production plastique en lien avec l'Histoire de Cisternes la Forêt.

Ainsi les cycles 2 ont pu dessiner et écrire une histoire sur un papier de près de 6m qu'ils ont inséré dans une machine pour faire tourner les pages.

Les cycles 3 ont dessiné la carte de Cisternes et des villages alentours en racontant une histoire qui les a marqué à un endroit précis.

La restitution prévue en juin a été décalée au mois de septembre pour des raisons météorologiques. L'ensemble des productions réalisées étaient présentées sous le préau.

SORTIE AU THÉÂTRE

Théâtre Hélios à Mérinchal le jeudi 5 décembre

MOMENT JEUX ET REPAS DE NOËL 2024

Pour les festivités de Noël à l'école, on a voulu réinventer et changer un peu les habitudes. Cette année, pas de spectacle qui va être repoussé avant la fin de l'année scolaire, mais un échange entre élèves de la maternelle et les élèves de l'école maternelle autour de jeux de société. Ils se sont tous retrouvés avant de partager le repas de Noël préparé par Maria, Claudine et Claudie.

** Réseau des écoles : regroupe 10 autres écoles du secteur (Pontaumur, Giat, Montel de Gelat, Villossanges, Verneugheol, Herment, Condat, Saint Avit et notre RPC) à travers différents projets.*

RETOUR SUR LE *séjour* *pédagogique*



De la maternelle au CM2, les élèves du RPC sont partis en classe découverte du 17 au 19 juin à Colempce en Haute-Loire.

Tous les enfants de la maternelle et de l'élémentaire étaient ravis de préparer leur valise pour partir à l'aventure sans leurs parents... une grande première pour certains ! La météo estivale et la tranquillité du cadre environnant ont rendu les activités en plein air très appréciées.



Un séjour sportif !

- Au programme pour les maternelles : Activités autour des 5 sens, Course d'orientation, Tir ventouse et Acrobranche.
 - Au programme pour les élémentaires : course d'orientation, tir à l'arc, biathlon et accro-branche.
- Le séjour s'est clôturé par une soirée déguisée, et sur le chemin du retour, tous les élèves ont visité la forteresse de Polignac. Cette expérience reste mémorable pour tous, remplie de découverte, de cohésion et de partage !

Merci à la commune de Cisternes-La-Forêt, toutes les communes environnantes qui ont des enfants dans nos écoles, le département via la DALD ainsi que l'APE pour leur participation financière à ce beau projet collectif.



**Budget global :
13 906,21 €**



UNE NOUVELLE ANNÉE, DE NOUVEAUX PROJETS !

LE PETIT CERCLE

Le programme NEFLE « Notre école faisons-la ensemble » a permis à l'école de se voir octroyer la subvention de 8 555€.

Ainsi, l'espace situé derrière l'école a été transformé et sera d'ici la fin de l'année disponible pour agrandir les espaces de travail. Les élèves prendront soin et occuperont cet espace pour le faire vivre.



SÉANCES DE PISCINE (à Saint Georges de Mons). Financement complet de la commune (transport et entrées).



« ENGLISH DAY » avec les écoles du réseau : cycle 2 et 3 avec les élèves de 6^{ème} du Collège Pierre Gironnet de Pontaurum le vendredi 18 avril 2025 à Pontaurum.



PROJET EUREKART CE2-CM1-CM2 (avec Maître Frédéric en sciences) : construire un mobile qui doit être propulsé sur 1m minimum avec son propre système de manipulation. Restitution et concours entre écoles à l'École SIGMA le 5 juin 2025. Plus d'infos : <https://fondation-lamap.org/dossier-prime-prix-lamap/eurekart-ca-roule-la-demarche-technologique-a-l-ecole>

À VOS AGENDAS !

BOURSE AUX PLANTES

de la Coopérative Scolaire Lavergne/Cisternes
le **vendredi 16 mai** (17h-19h)
et le **samedi 17 mai** (9h-12h).

Bons de commande disponibles à partir de fin mars.



SPECTACLE FIN D'ANNEE

des écoles du RPC

Samedi 28 juin



Un **grand merci** à toutes les personnes qui nous permettent de mener à bien nos projets : tout d'abord la municipalité et tous les agents communaux, l'APE si dynamique pour pouvoir mener de nos projets, les parents pour leur coopération, les accompagnants piscine, vélo et autres occasions sans quoi rien ne pourrait se faire...

Pour que l'année 2024-2025 soit tout autant remplie de souvenirs et de réussites pour nos élèves que les années précédentes, n'hésitez pas à participer à nos différentes actions...



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

“ LA DYNAMIQUE CISTERNOISE



Notre association propose des séances fitness de septembre à juin. Elles ont lieu tous les mardis soir de 19h30 à 21h (hors vacances scolaires) à la salle des fêtes de Cisternes.

Nous disposons de tout le matériel nécessaire (tapis, élastiques, steppers, haltères,...) pour des cours variés. Notre coach propose des séances complètes avec du renforcement musculaire et du cardio (step, circuit training, aérobex), le tout dans une ambiance chaleureuse.

Nous proposons une adhésion à l'année mais aussi un tarif à la séance à 5€ pour les personnes souhaitant venir occasionnellement. Aucun engagement, aucune réservation, venez quand vous voulez en fonction de votre temps libre, nous serons ravies de vous accueillir parmi nous.

Faire du sport tout en s'amusant c'est possible ! Rejoignez-nous !



Nous tenons à remercier notre coach et toutes les participantes pour leur implication et leur bonne humeur tous les mardis. Sans vous, la Dynamique Cisternoise ne serait pas ce qu'elle est !



LE BUREAU

Présidente : Julie BONY
06 61 83 92 40

Trésorière :
Stéphanie FONDRAS
Secrétaire : Laura Sauvart

Suivez l'actualité de l'association et abonnez-vous à notre page facebook : « La Dynamique Cisternoise ».





“ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme tous les ans, l'APE organise plusieurs manifestations tout au long de l'année, où vous êtes toutes et tous les bienvenus ! Convivialité et partage sont toujours de mises pour ces événements au profit des enfants des deux écoles. Cette année, tous les enfants de la Petite Section au CM2 ont pu profiter d'un séjour découverte.



L'Association des Parents d'Élèves a pour objectif d'apporter une aide matérielle et financière aux écoles de Cisternes et de Lavergne, en recueillant des fonds par le biais d'actions diverses.

LA TRADITIONNELLE KERMESE VIENT CLÔTURER L'ANNÉE SCOLAIRE !

Samedi 2 juillet, les familles des enfants scolarisés au sein des deux écoles ont assisté à un très beau spectacle de fin d'année. La journée s'est poursuivie par la kermesse de l'APE qui proposait un repas « food truck » et des jeux gonflables pour petits et grands. L'occasion de terminer l'année en beauté et de souhaiter de bonnes vacances à tous les élèves, enseignants et personnels des écoles ainsi qu'une bonne continuation aux 11 CM2 pour la poursuite de leur scolarité au collège.

Un très beau spectacle



EN ROUTE VERS « L'ÉCOLE DES GRANDS » !

Le 2 septembre 2024, 6 CP ont eu la joie de faire leur rentrée à « l'école des grands » en calèche ! Le trajet de l'école de Lavergne vers l'école à Cisternes s'est déroulé une nouvelle fois sous un beau soleil et s'est conclu par un accueil chaleureux de leurs nouveaux camarades et des habitants. Une rentrée originale toujours très appréciée qui leur permet d'aborder cette nouvelle étape dans les meilleures conditions !



Une étape important qui se passe en douceur

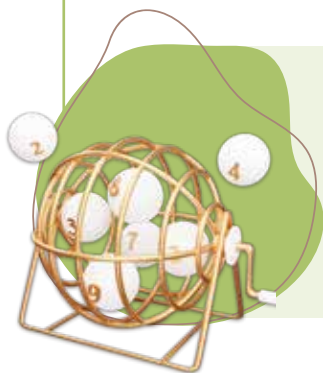
MANIFESTATIONS 2024 / 2025



Cette année, le concours de belote a réuni 48 équipes, toutes venues tenter de remporter les nombreux lots gourmands et notamment les très convoités paniers garnis composés des produits locaux toujours fortement appréciés. Merci aux producteurs et artisans locaux pour leur contribution.



En fin d'année, l'APE a organisé la visite du Père Noël dans les écoles faisant ainsi la joie des enfants. Le Père Noël a réalisé sa distribution de cadeaux collectifs et a pu découvrir les chants préparés avec soin par les enfants pour ce jour toujours très attendu.



À VOS AGENDAS

LOTO DES ÉCOLES DIM. 13/04/2025 14H00

Pensez à acheter vos cartes auprès des écoliers de Cisternes et de Lavergne.



LE BUREAU

Co-présidents :
Carole Villedieu et
Julien Durif
Secrétaire et Vice-secrétaire :
Tiffany Louis et
Nathalie Tixier
Trésorier et Vice-trésoriers :
Kilian Sauvart, : Gaël De
Falvard et Sophie Fournier
Correspondant :
Alexis Rossignol



Nous tenons à remercier tous ceux qui par leur aide ou leur participation à nos manifestations permettent à l'APE de contribuer au financement des projets portés par l'équipe enseignante et la mairie. Pour continuer à soutenir ces projets, l'APE a besoin de tous.



“ FOOT : AS CISTERNES PRONDINES SAINT-HILAIRE



L'assemblée générale a eu lieu l'été dernier pour faire le bilan de l'année précédente et élire le bureau. Celui-ci n'a pas changé par rapport à la saison passée.

Sans oublier l'ensemble des dirigeants et licenciés investis dans les différentes missions qui leur sont confiées.



Président
Antoine Gourdy
06 27 74 47 39



Secrétaire
Charlène Verdier
06 66 05 40 37



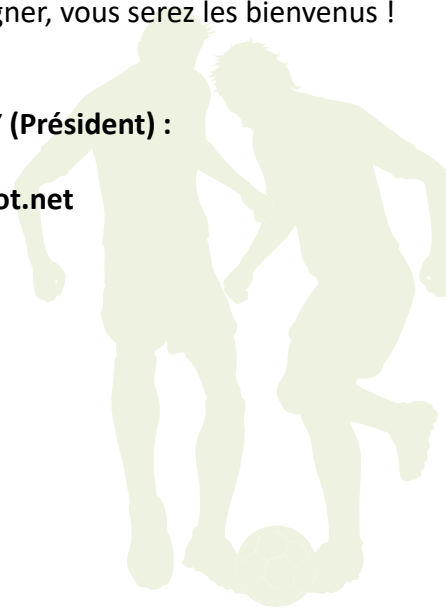
Trésorière
Mathilde Souchal
06 82 86 97 18

Cette saison les effectifs du club restent stables. Les quelques départs sont compensés par la signature de nouvelles recrues motivées. Le club de foot compte cette année une cinquantaine de licenciés, dont 17 licenciées féminines et 24 licenciés masculins.

L'arrivée de jeunes licenciés originaires de la commune et des alentours dans les deux équipes, renforce et récompense la persévérance et le travail du club. L'ensemble du club est ravi de ces arrivées et souhaite les intégrer au groupe de la meilleure des façons car la bonne ambiance est toujours au rendez-vous.

Pour les amatrices et amateurs de football, que ce soit sur le terrain ou à l'encadrement, vous êtes les bienvenus parmi nous! N'hésitez pas à venir nous rencontrer au stade le vendredi soir à l'entraînement ou le dimanche après-midi durant les matchs. Vous pouvez aussi prendre contact auprès de nous, pour vous renseigner, vous serez les bienvenus !

Contact :
Antoine GOURDY (Président) :
06 27 74 47 39
530801@laurafoot.net



Equipe masculine



Cette année, l'équipe masculine est inscrite en championnat départemental 4 (D4), poule B. Lors de la première partie de saison, les Cisternois ont disputé 11 matchs. Sur ces 11 matchs, ils se classent 8^{ème}/12 avec 12 points, dont 4 matchs gagnés et 7 perdus. Douze équipes forment la poule B de ce championnat 2024/2025. Les joueurs vont tout faire pour améliorer ces statistiques, leurs performances de deuxième partie de saison et donc leur classement.

Derrière, de gauche à droite :

Jean-François MARCHEIX, Frédéric BOUCHERET, Perceval DIRAND, Lysandre DIRAND, Davy GOUVENAUX, Maxime GRACIET, Antoine GOURDY, Alexis GANNE, Adam TARASCO, Samuel MESSEDA, Nans BELLIN, Manu DE OLIVEIRA, Christophe SOUCHAL.

Devant, de gauche à droite

Alexandre VERNADAL, Kélian GOURDY, Jean SALES, Mathéo BERGER, Rayanne TARASCO, Nelson MESSEDA, Jeremy LAMADON

Absents : Antoine MARCHEIX, Michaël DELARBRE, Phlavian AMADON, Maxime MIGNARD, Nicolas AZAIS, François FAURE, Lancelot DIRAND.

Dirigeants : Bertrand VERDIER, Christian ROUDAIRE, Laurent ROUDAIRE.

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	ST OURS ROCHE	25	11	7	4	0	0	35	10
2	MENAT NEUF EGLISE	24	11	7	3	1	0	27	10
3	LOUBEYRAT U.S.	23	11	7	2	2	0	20	11
4	COMBRONDE U.S	21	10	6	3	1	0	23	13
5	PONTGIBAUD AS	18	10	5	3	2	0	31	15
6	CHARMONVILLO A.S.	17	11	5	2	4	0	16	15
7	ST GERVAIS U.S. 2	13	10	4	1	5	0	21	15
8	CISTERNES A.S.	12	11	4	0	7	0	18	28
9	NORD COMBRAILLE F.C 2	8	11	2	2	7	0	18	34
10	ENVAL MARSAT A.S. 3	8	11	3	0	8	0	26	34
11	MALAUZAT E.S.V. 2	6	9	2	0	7	0	6	39
12	CHARBLOT ENT 2	3	10	1	0	9	0	12	29

Equipe féminine



L'équipe féminine, quant à elle, est inscrite en championnat de district féminin à 8, poule A. Lors de la première partie de saison, les Cisternoises ont disputé 7 matchs. Sur ces 7 matchs, elles se classent 7^{ème}/9 avec 6 points, dont 2 matchs gagnés et 5 perdus. Neuf équipes forment la poule A de ce championnat 2024/2025. Après ce début difficile, les joueuses vont faire leur maximum pour améliorer ce classement en deuxième partie de saison.

Derrière, de gauche à droite

Christophe SOUCHAL, Mathilde SOUCHAL, Marie PINLONG, Sophie BOURGEOIS, Elodie CHEVALIER, Anaïs MALANDRA, Stéphanie SOUCHAL.

Devant, de gauche à droite

Christian ROUDAIRE, Laetitia BARRIER, Manon FONTEIX, Camille BOURDARIAS-DANNE, Coralie SOUCHAL, Marion BONDOUX.

Absents : Marie ROCHON, Julie FONTEIX, Manuela DE OLIVEIRA, Mégane CLERGET, Eloise AMBROSI, Charlène VERDIER.

Dirigeants : Christophe SOUCHAL (entraîneur), Stéphanie SOUCHAL, Frédéric BOUCHERET, Jean-François MARCHEIX.

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	BEAUR.VENDON	21	7	7	0	0	0	28	3
2	CHAPDES BEAUFORT	15	7	5	0	2	0	16	12
3	ST PRIEST J.S.	13	8	4	1	3	0	27	18
4	HERMENT PUY ST GULMI	11	7	3	2	2	0	11	14
5	CHARBLOT ENT	9	6	3	0	3	0	17	13
6	CHARMONVILLO A.S.	9	6	3	0	3	0	11	15
7	CISTERNES A.S.	6	7	2	0	5	0	11	27
8	LAPEYROUSE U.S.	4	8	1	1	6	0	5	21
9	FEM. DES COMBRAILLES	3	6	1	0	5	0	11	14

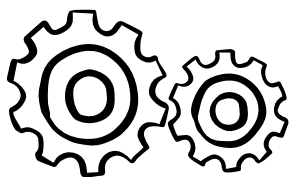


'RETOUR EN images

FÊTE 2024

Comme vous avez pu le constater, à partir de début décembre, nous sommes venus à votre rencontre vous présenter les calendriers 2025. Le club remercie l'ensemble des habitants de la commune pour l'accueil chaleureux et convivial qui leur a été réservé. Nous remercions également les nombreux sponsors qui ont souhaité apparaître dans ce calendrier.

Tous ces moments conviviaux sont appréciés des habitants et des licenciés, on se donne donc rendez-vous l'année prochaine !!!



Projets et travaux

Les travaux initialement prévus en 2024 n'ont malheureusement pas pu être concrétisés.

En discussion avec la Mairie, pour des raisons énergétiques et de confort, le bâtiment qui est très énergivore doit bénéficier de travaux de rénovation (isolation, chauffage, menuiserie, etc.) pour ainsi diminuer les coûts d'utilisation des locaux et améliorer le confort des utilisateurs.

Il y a également une réflexion en cours sur l'aménagement extérieur et la sécurisation du terrain (arbre dangereux et terrain en forte dégradation due aux racines).

L'ensemble du club vous remercie pour ce beau week-end.



Grâce à une météo favorable, une cinquantaine d'équipes était présente pour le concours de pétanque le samedi après-midi. La journée s'est poursuivie avec un apéro concert qui s'est déroulé avec une très bonne ambiance. Enfin, les plus courageux sont venus découvrir ou redécouvrir les beaux chemins et paysages de la commune avec les trois parcours de randonnée proposés le dimanche matin. Nous vous remercions de votre présence et nous sommes impatients de vous retrouver pour l'édition 2025 les 26 et 27 Juillet.

La prochaine manifestation sera un tournoi sixte en fin de saison.



L'ensemble du club remercie les supporters qui sont venus en nombre en début de saison nous encourager ! Nous comptons également sur votre présence pour finir cette saison de la meilleure des façons possible.

A bientôt autour du terrain !





L'année 2024 a été marquée par les 50 ans du club à l'occasion de la Fête du Rugby qui se déroulait durant le week-end de Pentecôte. L'exposition « ALC Expérience », préparée par les Vieux Crampons, était l'occasion de faire un véritable bond en arrière pour retracer l'historique du club.

Les différents tournois ont connu un franc succès auprès des plus jeunes, comme auprès des plus anciens.

Un grand MERCI à toutes les personnes présentes lors de cet anniversaire inoubliable !



L'année 2024 a également été marquée par la sortie du livre « Gueules du Rugby », rassemblant des portraits et interviews de joueurs de rugby.

Pour le Tome Duo de la collection 2024-2027, le club de Top 14 de l'ASM Clermont Auvergne Rugby a choisi notre club de Régionale 3 pour faire partie de l'aventure.

Cet album est en vente sur le site Gueules du Rugby, sur le site de l'ASM Rugby ou au sein de notre club (contacter Geoffrey Barra).

Section seniors

Evoluant en Régionale 3, le début de saison est une belle réussite pour nos Jaunes et Noirs, avec 10 victoires pour une défaite seulement jusqu'à présent. Ils se classent 1^{er} de leur poule en début de la phase retour.

L'équipe se compose d'une quarantaine de licenciés, encadrés par Vincent Agrain, Cyril Boudet, Laurant Vergnaud et Yoann Fondras.

L'envie et la motivation promettent une belle fin de saison !



CONTACT : Geoffrey Barra
06 17 98 83 93

Section seniors féminines



Pour la 3^e saison consécutive, un groupe de 30 joueuses, encadrées par Valéry Barlot, Fabien Salles et Tristan Jarrier-Montpied, a repris la compétition à 10. L'équipe s'est vu intégrer de nouvelles joueuses issues de l'extérieur ou de la section « cadette ».

Les féminines évoluent dans une poule de 7 équipes. Elles affrontent Saint Flour, Saint-Mamet, Riom-Es-Montagne/Mauriac, Saugues, Tence et le Puy-en-Velay.

Et malgré les longs déplacements à effectuer pour les matchs, les efforts continuent de payer : sur 5 matchs, nos féminines empochent

2 victoires, 1 match nul et 2 défaites.

La saison n'est pas terminée, il faudra continuer le travail pour concrétiser d'autres belles victoires !



Le président, l'ensemble des joueurs et les dirigeants souhaitent remercier la municipalité de Cisternes-la-Forêt pour son soutien et l'entretien des locaux.

Merci également à la Communauté de Commune Chavanon Combrailles et Volcans, aux partenaires et aux supporters, pour l'énergie utilisée pour la réussite du club.

Et un grand merci aux habitants de la commune pour leur accueil lors du passage des traditionnels calendriers.

Mais la saison n'étant pas terminée, tout le club a besoin de vous, pour les pousser vers la victoire !

À VOS AGENDAS



Samedi 19 OU Dimanche 20 Avril 2025 (Week-end de Pâques) : Concours de pétanque et chasse aux oeufs

SAMEDI 7 et dimanche 8 juin 2025 : Fête du rugby



CONTACT : Valéry Barlot
06 85 51 60 90

RETOUR SUR LA SAISON 2023/2024...

Côté U16

Les cadets de l'Entente Combrailles étaient engagés en régionale 2. Ils terminent leur championnat à une honorable troisième place qui ne leur permet pas de se qualifier pour les phases finales AURA mais qui leur ouvre les portes de la coupe de secteur Auvergne. En ¼ de finale ils battent l'Entente Bort/Riom-es-Montagne/Mauriac, puis se débarrassent de Montluçon/Guéret en ½ finale et affrontent Commentry chez eux en finale le 15 juin. Après un match très ouvert et un chassé croisé au score, ils s'inclinent finalement sur le score fleuve de 73 à 59. A noter que la finale s'est jouée à 10 contre 10 alors que notre équipe a évolué à 15 toute la saison.



Un nouveau bouclier !

Côté U19

Les juniors participaient pour la première fois au championnat de régionale 1, contre les meilleures équipes du Cantal, de Haute-Loire ou de l'Allier. Après 18 journées, ils se classent à la première place après 15 victoires et 3 défaites. Les doubles champions d'Auvergne en R2 accèdent à la finale Auvergne R1 à Pont-du-Château, le 25 mai contre les cantaliens de Cère/Landes/Jordanne.

Devant un public nombreux et après un match totalement maîtrisé, les jeunes des Combrailles s'imposent 24 à 5, soulevant ainsi leur troisième bouclier consécutif.



Les phases finales de ligue AURA s'ouvrent alors avec l'espoir de remporter enfin ce nouveau bouclier qui leur échappe depuis deux ans. En ¼ de finale à domicile, ils éliminent Montrevel/Viriat (Ain) 34 à 16, puis en ½ finale à Feurs, ils se qualifient pour une nouvelle finale aux dépens de l'entente Côtes d'Arey/Ampuis/RC Rhodanien 32 à 25. La finale AURA a lieu à Saint Clair du Rhône (Drôme) le 15 juin 2024. Deux bus partent des Combrailles pour encourager nos joueurs qui affrontent une équipe redoutable: Rumilly (Haute-Savoie). Malgré un bon début de match et un combat âpre de 70 minutes ils doivent malheureusement s'incliner une nouvelle fois au pied de la dernière marche 24 à 5.



Cette saison 2023/2024 est vraiment exceptionnelle, puisque 7 juniors ont été sacrés champions de France des lycées agricoles avec l'équipe de Marmilhat. Un grand bravo à eux ! (Julian Bascoulegue, Mass Sock, Mathéo Thévenin, Baptiste Cléret Maxence Robert de Cisternes, Noé Faure et Elian Parry des Ancizes)

SAISON 2024/2025 : L'ENTENTE CONTINUE DE GRANDIR

Les cadets U16, sont toujours engagés en régionale 2, avec un effectif de 35 joueurs **dont 13 jeunes de Cisternes**.



Équipe U16

Staff :

- Bertin De Oliveira, Emilien Chabane, Gabin Rougier (Les Ancizes),
- David Moutarde et Christophe Bachard (ALC).

En juniors (U19), avec un effectif de **47 joueurs dont 20 cisternois**, nous avons cette année 2 équipes :

- une en régionale 1
- et une en régionale 2 qui joue à 15 ou à 10 selon les adversaires.



Équipe U16

Staff :

- Cyril Estève, Stéphane Parry, Benjamin Déjean (CRAC)
- et Vincent Agrain, François Michon, Fred Bony, Christophe Courtadon (ALC).



L'objectif de la saison est de qualifier au moins deux équipes en phases finales AURA et peut-être même de participer à un championnat de France juniors nouvellement créé.

“ ALC RUGBY SECTION CADETTES

La rentrée de nos cadettes a été marquée par l'**arrivée de nombreuses joueuses débutant le rugby.**

Encadrées par Cédric Bréchart et Fabien Senneret, les filles montrent une belle motivation.

Elles évoluent, au sein d'une équipe de 10 joueuses, dans une poule de 5 équipes composée des Rhinos 03 (Commentry), Limagne Sud 63 (Issoire/ASM Romagnat), les Fusion'elles (Thiers/Lezoux/Pont-du-Château/Ambert) et la Plaine.



CONTACT : Cédric BRECHARD
06 25 48 03 01

Depuis le début de la saison, nos jeunes joueuses s'inclinent sur 4 matchs, sûrement le temps de s'habituer à jouer toutes ensembles. Mais l'avenir est prometteur, c'est à force de travail, d'envie et de motivation qu'elles décrocheront leur première victoire.

Allez les filles !!!



“ ALC ÉCOLE DE RUGBY

90
LICENCIÉS
DE 3 À 14 ANS



Cette année, l'école de rugby compte 90 licenciés répartis en plusieurs catégories, allant de 3 à 14 ans et 15 ans pour les filles, qui sont 13 (toutes catégories confondues). Nous connaissons une baisse d'effectif pour les moins de 10 ans.

Vincent Tullon, responsable de l'edr, depuis plusieurs années maintenant, gère brillamment, avec ses bras droits Clément Robert et Benoit Imbaud, ainsi qu'une vingtaine d'éducateurs et dirigeants bénévoles qui donnent de leur temps pour transmettre aux enfants leur passion pour le ballon ovale ainsi que les belles valeurs du rugby.

Ces jeunes joueurs se retrouvent, pour leur plus grand plaisir le mercredi (pour les M10, M12 et M14) et le samedi, pour s'entraîner ensemble, soit au terrain de St Fargeot, soit de temps en temps sur le terrain de Gelles, homologué pour préserver celui de Cisternes qui voit beaucoup de crampons. Nos petits joueurs donnent tout pour défendre les couleurs de leur club préféré lors des tournois, tout cela avec le sourire et dans la bonne humeur.

Nous mettons tout en œuvre pour que les enfants prennent du plaisir à venir jouer, aux entraînements comme aux tournois. Nous essayons de partager des moments festifs comme le Noël de l'EDR où nous avons offert aux enfants un spectacle et la visite du père Noël qui les a beaucoup gâtés. Parents, enfants et éducateurs passent un moment ensemble avec de belles rencontres, beaucoup de convivialité, beaucoup de rires... nous repartagerons un moment comme celui-ci lors de notre barbecue de fin d'année qui clôturera la saison... mais avant cela nous avons encore beaucoup d'entraînements et bientôt des tournois sur la journée où nous serons tous réunis au même endroit.

Et pour finir un grand merci à tous : enfants, parents, bénévoles, éducateurs, dirigeants, partenaires et sponsors qui font vibrer nos cœurs en jaune et noir, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



31



SUIVEZ NOS ACTUALITÉS



AL Cisternes la Forêt

Instagram :

@alcisternesrugby

“ LA JEUNESSE CISTERNOISE

Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir de nouveaux jeunes qui viennent renforcer notre équipe et apporter de nouvelles idées. Grâce à vous, nos événements comme la fête patronale, la tournée des brioches, la choucroute ou encore le concours de belote restent des moments conviviaux.

Merci pour votre soutien, et nous avons hâte de vous retrouver pour de nouveaux projets !

L'équipe de La Jeunesse Cisternoise »



“ LA PÉTANQUE CISTERNOISE

Toute l'équipe du club de pétanque vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année !

Que 2025 soit synonyme de santé, de bonheur et de nombreux moments de partage.

Le club compte aujourd'hui environ 40 licenciés, dont une dizaine de femmes, un chiffre en forte progression ces dernières années. Nous remercions particulièrement la Marbrerie Borro pour son soutien financier, qui a permis de créer des vestes aux couleurs du club, un bel emblème pour nos licenciés.

Nous avons également l'honneur d'organiser, pour la première fois, les préliminaires triplettes mixtes du secteur des Bruyères, le 3 mai 2025. Ce sera une belle occasion de venir nous soutenir et de vivre ensemble une journée conviviale.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Nicolas Villedieu.

À très bientôt sur nos terrains !

Sportivement !



LE BUREAU

Président : Nicolas Villedieu

Vice-président : Guillaume Faure

Trésorier : Cédric Perol

Sécrétaire : Adrien Salles

Vice-sécrétaire : Jean-Pierre Porte



13 juillet 2025 : concours doublettes officiel "challenge Alain Picarle".

24 août 2025 : concours doublettes ouvert à tous

“ YOGA POUR TOUS

« Yoga pour tous à... » a tenu son assemblée générale samedi 21 septembre 2024 à la salle du relais de Pontaumur. L'ordre du jour était le bilan de l'année passée, les projets à venir et l'élection du bureau. Nous avons conclu la matinée par un verre de l'amitié et un déjeuner au Bistrot des Combrailles.

La saison dernière, nous avons visité le temple de Biollet, projeté le film « YOGA » précédé d'une visio avec Sarva Atma Mithra, accueilli William Deligny pour son film « William et les fantômes » et une

initiation aux chants mathra, découvert la flore sauvage avec Pascal Chaumet.

Les projets pour cette année vous seront dévoilés sur notre compte Insta @yogapourtous63 et sur Facebook Yoga pour tous à...

Les cours ont lieu à Pontaumur les jeudis à 20H15 par Vincent Giraudon, à Pontgibaud les mardis à 20H00 par Hayley Holmes et aux Vialles les jeudis à 19H00 par Hayley Holmes.

Inscription auprès de Sandrine 06.80.62.28.82



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DÔMES ET COMBRAILLES



L'Association de Propriétaires Forestiers Dômes et Combrailles vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 et remercie la municipalité qui nous permet de présenter nos activités dans son bulletin d'informations.

2024 est terminée et pour nous forestiers ce fut une bonne année. **Une pluviométrie plutôt abondante** en regard des dernières années et un ensoleillement sans canicule prolongée ont permis à nos forêts de reprendre une vie plus normale. Bref, une année comme nous en avons il n'y a pas si longtemps. Certes les jeunes plantations ont vu se développer genêts, ronces et fougères de manière spectaculaire nécessitant des travaux conséquents de dégagements mais à tout choisir... Quand aux forêts mûres, les séquelles des années précédentes n'ont hélas pas disparus, pas plus que les problèmes sanitaires qui subsistent mais elles ont repris un peu de vigueur, nous redonnant espoir.

Pour notre association, nous avons continué nos animations, toujours centrées sur la sylviculture et la gestion durable de nos forêts. Pour cela, nous avons continué notre collaboration et nos formations auprès de nombreux organismes forestiers (le CNPF et ses Fogeфор, Fransylva et sa revue Forêts de France, le CETEF 63, etc..). Nous avons poursuivi nos expérimentations, nos visites de découverte.

Tout cela nous a permis d'enregistrer quelques nouvelles adhésions.

Nous avons réalisé **6 animations**, réparties comme il se doit sur notre territoire. Pour exemples :

- Travail du sol par broyeur lourd avant plantation à Bourg-Lastic;
- Marquage d'une coupe d'entretien dans une hêtraie mûre à Saint-Eloy-les-mines;
- Etude de la sylviculture du mélèze à Tortebesse;
- Etude des divers documents de gestion durable suite aux modifications réglementaires apportées en cours d'année, à Cisternes-La-Forêt (plan simple de gestion en particulier);
- Intérêt de la biodiversité en milieu forestier à Pontgibaud.

Parallèlement à ces animations, nous avons continué nos présentations au public (foires de Giat, fête du bois à Sainte-Christine). Nous participons également à de multiples actions touchant à la vie forestière départementale : réunion inter-associations, participation à diverses commissions départementales touchant les questions forestières (*PLU, plans de chasse, etc.*).

Pour 2025, notre plan sera finalisé lors de notre prochaine assemblée générale en début d'année et comportera au moins 6 animations, toujours dans le même esprit.



Saint-Eloy-les-Mines : marquage d'une coupe Bourg-Lastic : travail du sol par broyeur lourd dans une hêtraie mûre.



Bourg-Lastic : travail du sol par broyeur lourd dans une hêtraie mûre. avant plantation.



PLUVIOMÉTRIE À CISTERNES-LA-FORÊT

(relevés effectués par un habitant du bourg)

2024 = 1231 mm

2023 = 1199 mm

2022 = 747 mm

2021 = 1105 mm



<https://proprietairesforetsdomescombrailles.wordpress.com>



06 52 44 43 48

forets.domcom@gmail.com

BALADES ET JEUX

Cette nouvelle association a été créée en mars 2024 dans la commune de Cisternes-la-Forêt.

Elle propose et organise des activités ouvertes à tous : randonnées d'environ 2 heures ou 7 kms, jeux de cartes ou de société, ou simplement une après-midi à discuter et se retrouver pour un moment convivial.

Elle compte une quarantaine d'adhérents à ce jour.

Rendez-vous, le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois à 14h, salle communale « ancienne école des Vialles » : relâche en juillet et août.

Nous remercions la municipalité pour son soutien financier et la mise à disposition de la salle.



LE BUREAU

Présidente : Renée GRANGE

Vice-présidente : Monique PEROL

Trésorière : Annie THOMAS

Secrétaire : Jacques JARRIER



31 mai 2025 :

L'association propose une **randonnée en soirée, ouverte à tous**



Info Assos

Vous organisez un évènement ?
N'hésitez pas à transmettre les informations à la mairie par mail (affiche etc.) afin que nous puissions relayer sur notre page Facebook et Panneau Pocket.

Retour en images sur le repas du CCAS

Le succès du traditionnel repas du CCAS ne s'est pas démenti puisque ce sont 77 personnes qui se sont retrouvées autour d'un bon repas préparé par Solignat Traiteur. Un moment de convivialité, de partage et de danse bien entendu !!!



“ SYDEM DÔMES ET COMBRAILLES

En 2023, chaque habitant du territoire a produit 579 kg de déchets, quantité stable par rapport à 2022. Poursuivons nos efforts et réduisons davantage nos déchets !

Avec la reprise en régie de la collecte du verre au 1er janvier 2023 et des emballages ménagers au 1er juillet 2023, le SYDEM Dômes et Combrailles assure aujourd'hui la totalité du service de collecte des déchets ménagers (bacs et colonnes).

Si les tonnages collectés de tri sélectifs sont en progression, nous constatons encore la présence de nombreux emballages dans les ordures ménagères résiduelles (bacs gris) facturées 394 € la tonne contre 235 € la tonne en collecte sélective. Facilement valorisables dans les bacs et colonnes de collecte sélective, les emballages et papiers présents dans les ordures ménagères représentent donc un surcoût important et inutile. En 2023, les ordures ménagères résiduelles (bacs gris) représentaient une dépense de 77.33 € par an et par habitant, quand la collecte sélective avait un coût de 11.54 € par an et par habitant.



Petit rappel : comment bien trier ?



La présence d'autres déchets : textiles, ordures ménagères, déchets d'activités de soins... pollue la collecte sélective et entraîne des coûts supplémentaires pour la collectivité (sur-tri, pénalités, transport et traitement). En 2023, les coûts liés aux refus de tri de collecte sélective ont représenté une dépense supplémentaire de 69 000 €. Ces coûts sont en augmentation en 2024, il est donc urgent d'agir !



LE FINANCEMENT DU SERVICE

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

Depuis le 1er juillet 2024, ce sont les propriétaires du logement qui doivent s'acquitter de la REOM. Les propriétaires de logements locatifs doivent donc refacturer la REOM dans les charges locatives (mensuellement, trimestriellement ou semestriellement). Ainsi, pour la facture du deuxième semestre 2024, adressée en janvier 2025, ce sont les propriétaires qui seront facturés pour leurs biens locatifs.

Afin de prendre en compte la situation réelle du foyer dans la facturation, il est indispensable de signaler tout changement de situation : déménagement, nombre de personnes composant le foyer, vente immobilière.... La grille tarifaire de la REOM est révisée annuellement lors du comité syndical de décembre.

Les critères de facturation de la REOM sont disponibles sur notre site internet :

www.sydem-domes.combrailles.fr / rubrique la REOM / critères de facturation.

Tarifs usagers 2024

Foyer 1 personne :	
Part fixe + 1 base	195,50 €
Foyer 2 personnes :	
Part fixe + 2 bases	267,50 €
Foyer 3 personnes :	
Part fixe + 2,5 bases	303,50 €
Foyer 4 personnes et + :	
Part fixe + 3 bases	339,50 €

RETOUR SUR L'OBLIGATION DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire du 10 février 2020 a introduit l'obligation de tri à la source des biodéchets à compter du 1er janvier 2024. Afin de répondre à cette obligation réglementaire, le SYDEM Dômes et Combrailles a choisi de déployer différentes solutions de gestion de proximité des biodéchets : distribution gratuite de composteur individuel de jardin, déploiement de composteurs de quartier, mise en place de composteur d'établissement ou en pied d'immeuble. Pour réserver votre composteur individuel ou pour accéder à un composteur partagé contactez-nous au 04 73 73 16 83 ou directement sur le site internet du SYDEM. Le compostage, individuel ou collectif, permet de valoriser les restes alimentaires et les déchets de jardins. Le compost ainsi obtenu peut ensuite être restitué à la terre et nourrir les sols, les plantes...une boucle vertueuse se met ainsi en place permettant de maîtriser les coûts liés à la gestion de nos déchets.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Sydem Dômes et Combrailles accompagne ses usagers pour une meilleure gestion de leurs déchets :

- subvention pour une « gestion raisonnée des déchets verts »,
- subvention « consommation responsable » pour l'acquisition de protections mensuelles réutilisables,
- aide à l'acquisition de vaisselle réutilisable pour les associations et communes du territoire.

Toutes les informations sur nos soutiens financiers à retrouver sur notre site internet



SYDEM DÔMES ET COMBRAILLES

37 Route de Pulvérières
Le Vauriat
63230 ST OURS LES ROCHES

04 73 73 16 83

www.sydem-domescombrailles.fr



“ ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE PONTGIBAUD



L'association des donneurs De Sang Bénévoles a son siège à la mairie de PONTGIBAUD.

Elle est responsable de plusieurs communes,

Points de collectes : ST OURS, PONTGIBAUD, PULVERIERES, LA GOUTELLE, CHAPDES-BEAUFORT, BROMONT Nous sommes tous bénévoles et très actifs avec des membres dans toutes les communes :

ST PIERRE le Chastel, CISTERNES - LA FORET, MONTFERMY, ST JACQUES D'AMBUR sont les lieux où il n'y a pas de collectes. Elles sont mises à contribution pour les réunions et les assemblées générales.

Le don du sang reste une valeur essentielle d'entraide humaine qu'il faut toujours valoriser et promouvoir dans un souci d'équité.

Les équipes de l'EFS et de bénévoles vous attendent de préférence en prenant rendez-vous sur le site :

- dondesang.ets.sante.fr
- OU par TEL : 04 73 15 20 20, ceci afin de fluidifier et réduire le temps d'attente.

Mais vous pouvez, sans aucun souci, venir tendre votre bras sans rendez-vous !



Nous travaillons en collaboration avec les mairies, l'EFS et l'Union Départementale (UD63), en vue d'améliorer les collectes de sang, la promotion, et les collations.

Nous remercions les municipalités pour le soutien et l'aide apportée dans les différentes actions que nous menons (mise à disposition des salles communales, communication sur les collectes du secteur, présence des élus en différentes occasions etc...).



Pour promouvoir le don de sang, nous organisons une randonnée pédestre chaque année au printemps, appelée RANDO'SANG, et nous changeons de commune tous les ans !

En 2025, elle aura lieu à LA GOUTELLE le dimanche 4 MAI le MATIN, où vous pourrez découvrir les petits sentiers, la chaîne des Puys, le calvaire du MONTÔT, des points de vues magnifiques sur notre belle région !

L'assemblée générale 2025 a lieu à PONTGIBAUD à 19h30 à la salle HENRI VIDAL, le vendredi 31 janvier.

COLLECTES 2025	SAINT-OURS	Mardi 2 septembre	16h30 à 19h30
	PONTGIBAUD	Lundis 7 avril et 24 novembre	15h30 à 19h00
	BROMONT-LAMOTHE	Mercredi 11 juin	16h00 à 19h00
	PULVÉRIÈRES	Lundi 30 juin	16h00 à 19h00
	LA GOUTELLE	Jeudi 28 août	16h00 à 19h00
	CHAPDES-BEAUFORT	Jeudi 28 octobre	16h00 à 19h00



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS



“ SMADC SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DES COMBRAILLES



LA RÉVISION DU SCOT :

UN PROJET FÉDÉRATEUR POUR LE TERRITOIRE

Depuis l'approbation du SCot (Schéma de Cohérence Territoriale) des Combrailles en 2010, le territoire a connu d'importantes évolutions.

Les récentes lois ont aussi renforcé les attentes par rapport à certaines thématiques, notamment en matière de transition écologique et énergétique.

La révision du SCot est l'occasion de mener une réflexion à l'échelle de notre territoire avec les élus et les acteurs qui le font vivre. L'objectif est d'accompagner le développement et l'aménagement du territoire à long terme (2026-2046).

Phase 1 + 2

**JUIN 2024 À
JANVIER 2025**
Lancement et
élaboration du
diagnostic

Phase 3

**JANVIER À
JUIN 2025**
Elaboration du PAS
(Projet
d'Aménagement
Stratégique)

Phase 4

**JUIN À
DÉCEMBRE 2025**
Rédaction du
DOO (Document
d'Orientations et
d'Objectifs) et du
Programme
d'Actions

Phase 5

**DÉCEMBRE 2025
À FÉVRIER 2027**
Phase d'arrêt du
projet (consulta-
tions, enquête
publique) et
d'approbation



Fixer la **stratégie
d'aménagement et de
développement du
territoire** à 20 ans



Construire collectivement
des réponses aux défis des
transitions



Faciliter le développement
des outils de planification
(PLU, carte communale)
à l'échelle communale et
intercommunale

FORUM ALIMENTAIRE DES COMBRAILLES : RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 17 MAI 2025



Avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) les Combrailles s'engagent pour une alimentation locale, saine et durable !

Afin de valoriser l'agriculture et la richesse de nos produits « Made in Combrailles » et parler de notre alimentation, **le SMAD organise le samedi 17 mai 2025 « Alimentation d'Origine Combrailles »**, le premier forum alimentaire du territoire.

Au programme de cette journée grand public qui se veut festive, conviviale et fédératrice : animations, un marché de producteurs et artisans, mini-ferme, conférences, ateliers culinaires et plantations, exposition d'anciens matériaux, repas, musique ...



SMADC
Maison des Combrailles
2 pl. Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

04 73 85 82 08
www.combrailles.com



Suivez nos réseaux pour
découvrir le programme

SIGNALÉTIQUE

Avec la marque « Combrailles Auvergne », le territoire se dote d'une nouvelle charte signalétique.

Les **objectifs** de la charte :

- Harmoniser l'ensemble des dispositifs de signalisation pour une meilleure lisibilité,
- Renforcer l'identité de notre territoire grâce à une communication visuelle unifiée,
- Promouvoir les Combrailles de façon cohérente et attractive.

Le SMADC sera présent pour accompagner les collectivités dans le déploiement de ces nouveaux équipements !

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme (ADIL 63) a été créée en juin 1982 par l'Etat, le Conseil Départemental du Puy de Dôme et les acteurs locaux liés au logement. Elle a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier, fiscal et technique sur toutes les questions relatives à l'habitat

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement :

- Acheter, vendre ou louer un logement,
- investir dans l'immobilier, réaliser des travaux,
- connaître les normes ou la qualité du bâti, le logement en copropriété ...

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits.



ADIL 63

Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75
contact@adil63.org
www.adil63.org

TERRITOIRE D'ÉNERGIE

LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité, concédé à EDF et ENEDIS dans tout le département.



LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

448 386 Nombre d'utilisateurs	13 139 Nombre de producteurs
19 731 km Total de réseau public de distribution d'électricité	53,7% Part du réseau en souterrain
50,5 M€ d'investissement sur le réseau (Syndicat TE63 & ENEDIS)	

525 324 MWh

Énergie produite sur le département

3 342 222 MWh

Énergie consommée sur le département

15,8%

Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme



“ LOCATION DES SALLES COMMUNALES Tarifs 2025



Période	Du 1 ^{er} mai au 30 septembre	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril
ASSOCIATIONS COMMUNALES		
1^{ère} manifestation		
Cisternes la Forêt	100 €	150 €
2^{ème} manifestation et plus		
Cisternes la Forêt	130 €	180 €
HABITANTS DE LA COMMUNE		
Cisternes-la-Forêt	150 €	200 €
St Fargeot	80 €	130 €
Les Vialles	60 €	110 €
La Forêt	30 €	50 €
PERSONNES EXTÉRIEURES À LA COMMUNE		
Cisternes-la-Forêt	300 €	380 €
St Fargeot	200 €	250 €
Les Vialles	150 €	200 €
La Forêt	70 €	90 €

GRATUITÉ des salles pour

- réunions de travail associations communales
- casse-croûte associations communales
- toutes les activités

GRATUITÉ de la salle des VIALLES pour

- repas de village du Cheix et des Vialles

GRATUITÉ de la salle de LA FORÊT pour

- repas de village de la Forêt

REGLEMENT INTÉRIEUR

Art.1 : L'utilisation des salles est contrôlée par la municipalité.

Art.2 : Les demandes de location devront être adressées en mairie.

Art.3 : La sous-location est interdite.

Art.4 : Chaque société, association, organisme ou particulier est responsable de la salle utilisée, de son matériel et devra être titulaire d'une assurance responsabilité civile.

Art.5 : Un état des lieux sera fait avant et après chaque location.

Art.6 : Toute détérioration devra être signalée à Madame le Maire dans les plus brefs délais.

Art.7 : Pour toute réservation, il sera établi un contrat de location et une caution de 1000 euros sera demandée pour la salle d'activités et de 500 euros pour Les Vialles, Saint-Fargeot et Laforêt.

Art.8 : Le présent règlement intérieur sera affiché dans chaque salle. Il sera communiqué lors de la réservation.



LA MAIRIE

Infos pratiques



Ouverture au public du secrétariat de mairie (Patricia Giraud) :

- lundi : 14H00 à 17H00
- mercredi : 9H00 à 12H00
- vendredi : 14H00 à 17H00



Martine BARRIER, maire,
vous reçoit sur rendez-vous.



04-73-87-81-05
ou 09-69-80-37-77

mairie-cisternes@wanadoo.fr

Suivez les actualités de la commune



Mairie
Cisternes La Forêt



Téléchargez l'application
Panneau Pocket

